

L'atelier orchestre du collège Henri Cahn

Le collège Henri Cahn a une tradition musicale qui remonte à plusieurs années.

Depuis la rentrée 2014, c'est sous la forme d'un atelier orchestre que se perpétue la musique au collège. Une première session (de septembre 2014 à juin 2016) a rassemblé 16 élèves volontaires de 6^{ème} et de 4^{ème}.

La nouvelle session, ouverte en septembre 2016, a accueilli 20 élèves issus de 6^{ème} et 5^{ème}, tous volontaires pour un projet de trois ans. Ces mêmes élèves poursuivent cette année 2017/2018 l'atelier musical avec aujourd'hui un an d'expérience.

Les professeurs responsables de l'atelier : Mmes Avice, Benjahad, Gostiaux.

Un intervenant extérieur : Sylvain Victor, chef d'orchestre professionnel.

L'organisation de l'atelier orchestre

L'atelier se déroule sur la pause méridienne de 12H30 à 13H15, deux jours par semaine soit un volume horaire annuel de 60 heures.

Les élèves, même musiciens, débutent tous un nouvel instrument. Ils bénéficient d'une pédagogie musicale originale :

-l'apprentissage se fait par l'oralité et la formation de l'oreille. L'élève joue dès le premier jour sans connaissance du solfège, laquelle s'acquiert au fil du temps ;

-le travail est toujours collectif ;

-L'organisation de prestations musicales se met en place dès les premiers mois de pratique.

L'orchestre du collège est une harmonie comprenant flûtes traversières, trompettes, euphoniums, trombones et percussions.

L'atelier orchestre, associé à l'harmonie de Bry sur Marne, le BHO, participe depuis plusieurs années aux commémorations du 11 novembre, du 8 mai et du 18 juin.

Des concerts (Noël, juin) sont donnés au sein du collège.

En projet, des concerts pour l'association Rayons de Soleil et l'hôpital Saint-Camille.

L'atelier orchestre au cœur de deux parcours

L'atelier, par son fonctionnement et sa finalité, s'inscrit dans deux parcours définis en 2016 :

-le parcours d'éducation artistique et culturelle.

-le parcours citoyen. A ce titre, les élèves ont la possibilité de présenter à l'épreuve orale du brevet leur participation dans le cadre de l'orchestre aux commémorations et concerts au sein d'associations, une étape importante dans leur apprentissage de la citoyenneté.

Par ses objectifs, l'atelier orchestre va dans le sens du socle des compétences que les élèves doivent avoir acquises en fin de collège à savoir les compétences 6 et 7 : connaître et respecter les règles de la vie collective, comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences, connaître son potentiel, savoir s'auto-évaluer, être autonome dans son travail.